

DEUX MOTS DE SECURITE DU TRAVAIL

La lettre d'information d' **ACOSET**

Mars 2026

DOSSIER SPECIAL : AVC

L'Accident Vasculaire Cérébral touche 1 personne toutes les 5 secondes dans le monde.

Il s'agit de l'une des principales causes de mortalité en France :

- la première pour les femmes
- la première cause de handicap acquis de l'adulte
- la deuxième cause de démence

En France, chaque année, 155 000 nouvelles personnes sont touchées par un AVC, une toutes les 4 minutes, et 62 000 vont en décéder dans les 6 mois suivants. Près de 800 000 français sont touchés aujourd'hui et plus de 500 000 en gardent des handicaps.

Qu'est ce qu'un AVC ?

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) consiste en une perte soudaine et rapide d'une ou de plusieurs fonction(s) cérébrale(s), due à un problème de circulation du sang au niveau du cerveau. Il peut être provoqué par la présence d'un caillot ou d'une hémorragie.

Il existe 2 grandes catégories d'AVC :

- Un vaisseau sanguin dans le cerveau bouché (AVC ischémique ou encore infarctus cérébral)
- L'éclatement d'un vaisseau sanguin provoquant une hémorragie (AVC hémorragique ou hématome) dans le cerveau

Les conséquences sont dramatiques avec des cellules du cerveau qui ne reçoivent plus l'oxygène et les nutriments dont elles ont besoin pour fonctionner normalement. Certaines sont endommagées, d'autres meurent.

Selon les zones du cerveau touchées, les séquelles de l'AVC peuvent concerner une ou plusieurs fonction(s) cérébrale(s) : la mobilité, le langage, la vision, le comportement...

Le pronostic d'un AVC dépend de la rapidité de sa prise en charge. Dans certains cas, les conséquences peuvent être irréversibles et même provoquer le décès ; dans d'autres cas, si l'AVC a été pris en charge rapidement, il est possible de récupérer.

Facteurs de risque

Âge, hypertension artérielle, hypercholestérolémie, diabète, tabagisme, obésité... sont des facteurs de risque de l'AVC.

AVC, et après

Plus de 150 000 nouvelles personnes sont victimes d'AVC chaque année en France.

Les répercussions dépendent de la rapidité de la prise en charge, de l'étendue de la zone touchée et de la zone cérébrale atteinte.

En moyenne, après un AVC :

- 25 % des patients présentent un handicap léger ou modéré,
- 34 % ne peuvent marcher sans assistance
- 41 % n'ont plus de séquelles

Les séquelles les plus fréquentes après un AVC sont les troubles de l'équilibre et les troubles de la mémoire, puis les paralysies ou parésie d'un ou plusieurs membres et les troubles du langage.

Si l'un des signes suivants survient de façon brutale :

- un engourdissement du visage : impossibilité de sourire, la lèvre est tombante d'un côté
- une perte de force ou un engourdissement du membre supérieur (impossibilité de lever le bras)
- un trouble de la parole : difficulté à parler ou à répéter une phrase
- une difficulté à comprendre son interlocuteur
- un engourdissement ou une faiblesse de la jambe
- une perte soudaine de l'équilibre : instabilité en marchant, comme en cas d'ivresse
- un mal de tête intense, brutal et inhabituel
- un problème de vision, même temporaire : perte de la vue d'un œil ou vision double

AGISSEZ en **appelant IMMEDIATEMENT le 15**



EN RÉUNION, ROMAIN N'A PAS RÉUSSI À FINIR SA PRÉSENTATION.

SES MOTS ÉTAIENT CONFUS.

SA COLLABORATRICE LUI A SAUVÉ LA VIE.

IL A FAIT UN AVC, ELLE A JUSTE APPELÉ LE 15.

VOTRE APPEL PEUT SAUVER DES VIES

Paralysie faciale? Paralysie d'un membre? Trouble de la parole? C'est peut-être un Accident Vasculaire Cérébral. Ne perdez pas de temps, agissez. Faites immédiatement le 15.

Information complète et détaillée sur www.avc.univ-lyon1.fr

